

*Manifestation organisée par le barreau de Marseille  
et le Centre de droit du sport d'Aix-Marseille Université  
avec le soutien de la Direction régionale et départementale de la  
Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale PACA*

## Ateliers et rencontres

# Les acteurs du droit au service du sport



**5 juillet 2018 - 13h30 19h00**  
**Maison de l'Avocat – Marseille**

Dans la continuité de l'année « Marseille Capitale Européenne du Sport », le barreau de Marseille et le Centre de droit du sport d'Aix-Marseille Université, avec le soutien de la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale PACA, proposent aux acteurs du sport professionnel et amateurs, 8 ateliers animés par des universitaires et des avocats spécialisés relatifs à des sujets propres à l'écosystème juridique, économique et financier du sport.

*La participation des avocats à ce colloque sera validée 5 heures au titre de la formation continue*

Inscription obligatoire par mail [lmarciano@barreau-marseille.avocat.fr](mailto:lmarciano@barreau-marseille.avocat.fr)  
par fax 04 91 55 02 10  
à déposer dans la boîte Ordre des Avocats

# PROGRAMME 5 JUILLET 2018

## Les acteurs du droit au service du sport

### 13h30 – Salle Albert Haddad

#### *Mots d'accueil :*

- Geneviève Maillet, bâtonnier du barreau de Marseille
- Jean-Philippe Berlemont, directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale PACA
- Jean-Christophe Marquet, président de la société MARQUETEAM EVENTS

### 14h00 - 14h50 1ère session des ateliers 1, 2, 3 et 4

#### *Atelier n°1 : Changement de la loi sur la responsabilité sans faute des propriétaires : quelles conséquences pour la pratique sportive ?*

- Lily Deloffre, juriste
- Carole Palmier, présidente de l'association Greenspits

#### *Atelier n°2 : Ingénierie et structuration des groupements sportifs*

- Jean-Michel Marmayou, maître de conférences, directeur du Centre de droit du sport de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université
- Wilfried Meynet, avocat aux barreaux de Marseille et du Luxembourg, spécialisé en droit du sport

#### *Atelier n°3 : Les contentieux du sport*

- Mathieu Maisonneuve, professeur d'université en droit public, détaché à l'université Saint Joseph - Beyrouth
- Julien Berenger, avocat au barreau de Marseille

#### *Atelier n°4 : Nationalité et sport*

- Michel Pautot, avocat au barreau de Marseille

### 15h00 - 15h50 1ère session des ateliers 5, 6, 7 et 8

#### *Atelier n°5 : Le droit au service de l'organisation d'un événement sportif*

- Fabrice Rizzo, professeur, co-directeur du Centre de droit économique de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université ; co-directeur du master professionnel de droit du sport
- Claude Ravel, président du SCO Ste Marguerite, organisateur de la course Marseille/Cassis

#### *Atelier n°6 : Droit social du sport*

- Gaylor Rabu, maître de conférences, co-directeur du master professionnel de droit du sport
- Michel Kuhn, avocat au barreau de Marseille

#### *Atelier n°7 : Droit fiscal des groupements sportifs*

- Bernard Dumas, avocat au barreau de Marseille

#### *Atelier n°8 : Le financement du sport (subvention, mécénat, parrainage, ...)*

- Wilfried Meynet, avocat aux barreaux de Marseille et du Luxembourg, spécialisé en droit du sport
- Benjamin Valette, avocat au barreau de Marseille

## **16h00 - 16h50** 2ème session des ateliers 1, 2, 3 et 4

### **Atelier n°1 : Changement de la loi sur la responsabilité sans faute des propriétaires : quelles conséquences pour la pratique sportive ?**

- Lily Deloffre, juriste
- Carole Palmier, présidente de l'association Greenspits

### **Atelier n° 2 : Ingénierie et structuration des groupements sportifs**

- Jean-Michel Marmayou, maître de conférences, directeur du Centre de droit du sport de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université
- Wilfried Meynet, avocat aux barreaux de Marseille et du Luxembourg, spécialisé en droit du sport

### **Atelier n° 3 : Les contentieux du sport**

- Mathieu Maisonneuve, professeur d'université en droit public, détaché à l'université Saint Joseph - Beyrouth
- Julien Berenger, avocat au barreau de Marseille

### **Atelier n° 4 : Nationalité et sport**

- Michel Pautot, avocat au barreau de Marseille

## **17h00 - 17h50** 2ème session des ateliers 5, 6, 7 et 8

### **Atelier n° 5 : Le droit au service de l'organisation d'un événement sportif**

- Fabrice Rizzo, professeur, co-directeur du Centre de droit économique de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université ; co-directeur du master professionnel de droit du sport
- Claude Ravel, président du SCO Ste Marguerite, organisateur de la course Marseille/Cassis

### **Atelier n°6 : Droit social du sport**

- Gaylor Rabu, maître de conférences, co-directeur du master professionnel de droit du sport
- Michel Kuhn, avocat au barreau de Marseille

### **Atelier n° 7 : Droit fiscal des groupements sportifs**

- Bernard Dumas, avocat au barreau de Marseille

### **Atelier n° 8 : Le financement du sport (subvention, mécénat, parrainage, ...)**

- Wilfried Meynet, avocat aux barreaux de Marseille et du Luxembourg, spécialisé en droit du sport
- Benjamin Valette, avocat au barreau de Marseille

## **18h00**

Un cocktail convivial réunira intervenants et participants à l'issue des travaux.

*La participation des avocats à ce colloque sera validée 5 heures au titre de la formation continue*

---

Inscription obligatoire par mail [lmarciano@barreau-marseille.avocat.fr](mailto:lmarciano@barreau-marseille.avocat.fr)  
par fax 04 91 55 02 10  
à déposer dans la boîte Ordre des Avocats



*Manifestation organisée par le barreau de Marseille  
et le Centre de droit du sport d'Aix-Marseille Université  
avec le soutien de la Direction régionale et départementale de la  
Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale PACA*

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### LES ACTEURS DU DROIT AU SERVICE DU SPORT

### 5 JUILLET 2018

Nom..... Prénom.....

Avocat au barreau de .....

Structure/qualité .....

Email.....

14h - 14h50

16h - 16h50

- |                          |                          |  |
|--------------------------|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Atelier n° 1 : Changement de la loi sur la responsabilité sans faute des propriétaires : quelles conséquences sur la pratique sportive ? |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Atelier n° 2 : Ingénierie et structuration des groupements sportifs  |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Atelier n° 3 : Les contentieux du sport  |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Atelier n° 4 : Nationalité et sport  |

15h - 15h50

17h - 17h50

- |                          |                          |   |
|--------------------------|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Atelier n° 5 : Le droit au service de l'organisation d'un événement sportif |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Atelier n°6 : Droit social du sport   |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Atelier n° 7 : Droit fiscal des groupements sportifs                        |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Atelier n° 8 : Le financement du sport (subvention, mécénat, parrainage...) |

La participation des avocats à ce colloque sera validée **5 heures au titre de la formation continue**

---

*Inscription obligatoire par mail [lmarciano@barreau-marseille.avocat.fr](mailto:lmarciano@barreau-marseille.avocat.fr)  
par fax 04 91 55 02 10  
à déposer dans la boîte Ordre des Avocats*